10

REPUBLIQUE D' ANGOLA
MISSION PERMAMENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L 'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENEVE

Intervention République d'Angola à la 20eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Bosnie- Herzégovine

Monsieur le Président

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la délégation de la Bosnie-Herzégovine et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Ma Délégation se félicite d'avoir constaté que la Bosnie- Herzégovine a entrepris une série de mesures et a adoptée plusieurs mécanismes qui ont contribué à la promotion et la protection des droits de l 'homme, toute en renforçant son adhésion aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

Monsieur le Président

Concernant le droit des enfants, la République d'Angola salue les directives publiées par le Ministère des droits de l'homme et des réfugiés, en vue d'améliorer la condition des enfants roms et leur inclusion sociale.

Quant aux des droits des femmes, la République d'Angola se réjouit des efforts du déployé par la Bosnie- Herzégovine d'aligner la législation sur les dispositions de la loi relative à l'égalité des sexes en Bosnie-Herzégovine en définissant les procédures nécessaires qui puissent garantir leur pleine application, conformément à la recommandation du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch

Monsieur le Président

Relativement aux droits des personnes handicapées, ma Délégation prend note avec satisfaction des efforts consentis par la Bosnie- Herzégovine pour améliorer le statut social des personnes handicapées.

Cela étant, nous aimerions recommander à la Bosnie- Herzégovine, de conformer la législation de l'État, des Entités et des cantons à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Enfin, ma délégation souhaite pleine réussite à l'Examen Périodique Universel à la délégation de la Bosnie- Herzégovine

Je vous remercie.

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch